

TraITEMENT du psychotrauma en santé au travail : suicide, violences, accident

Prévention des RPS - Santé mentale

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère ou assistant·e en santé au travail
- IPRP
- Salarié du SPST ou RH

INTERVENANTS

Psychologue clinicien spécialisé en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTR- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les processus psychiques mobilisés par les travailleurs en situation de violence
- Comprendre les pathologies de la violence et le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise en demande (soutien immédiat)
- Comprendre le travail à faire par le SPST suite à une situation de suicide ou autres situations violentes comme un accident, des agressions, des menaces ou des situations de violence sexuelle. Que faire à court terme et à long terme ?

Programme

- Qu'est-ce qu'une situation de violence au travail ? Les spécificités des accidents, des agressions, des suicides ou des tentatives de suicide
- De l'accompagnement direct ou indirect au soutien immédiat : quel rôle ont à jouer les assistant·e·s, les IDEST, les médecins du travail et les employeurs ? Positionnement des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise et de son responsable
- Prévenir les conséquences d'une situation violente sur l'organisation du travail à long terme : intégrer l'écoute du travail dans sa démarche de prise en charge des travailleurs
- Présentation de cas cliniques

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Exemples concrets et pratiques (situations de suicide, agressions ou menaces...) à partir du vécu et des interrogations des participants. La participation de chacun est essentielle au regard de leurs expériences de professionnels de la santé au travail
- Articles, supports vidéo et lectures diverses seront proposés

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>